

Le Cranves-SaLIEN

Information communale de Cranves-Sales//

Février 2024

#10

PLU : quel avenir pour Cranves-Sales ?



DOSSIER

Les grands projets
2024

06



FOCUS

Bientôt le
festival Carnets
d'Aventures !

12



Cranves
Sales
HAUTE-SAVOIE

Adresses et numéros utiles



Mairie de Cranves-Sales

139, rue de la mairie
74380 Cranves-Sales



04 50 39 39 42



mairie@mairie.cranves-sales.fr



www.cranves-sales.fr



Commune de Cranves-Sales



Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30-17h

Mardi au vendredi :

8h30-12h / 13h30-17h

1^{er} et 3^{ème} samedis du mois

8h30-11h30

Service urbanisme

04 50 39 39 41

Lundi : 13h30-17h

Mercredi :

8h30-12h / 13h30-17h

Vendredi :

8h30-12h / 13h30-17h

Secrétariat du Service

Municipal de la Jeunesse

04 50 35 28 52

École Frison-Roche

04 50 39 34 40

École des Sources

04 50 87 60 91

Police municipale

intercommunale des Voirons

04 50 39 97 90

Directeur de la publication : Bernard Boccard
Rédactrices : Justine Tilin, Justine Ducrot,
Marion Barges
Relecture et réécriture partielle : Opidae Vox
Impression : Uberti Jourdan
Photos : - Istock - Mairie de Cranves-Sales -
Annemasse Agglo - Julia Cassou - Na+Na
Tirage : 3 700 exemplaires.

SOMMAIRE /

Le Cranves-SaLIEN

#10 Février 2024

DOSSIER



FOCUS



ÉDITO 03

C'EST D'ACTU

À Cranves-Sales 04

À Annemasse Agglo 05

DOSSIER

Les grands projets pour 2024 06

LA PAROLE AUX AGENTS 09

FOCUS

Quelles énergies renouvelables à Cranves-Sales ? 10

Accueil de populations défavorisées 11

En route pour l'aventure ! 12

Métamorphose au téléphérique 13

CÔTÉ NATURE ET PATRIMOINE

Nos corridors écologiques étudiés à la loupe ! 14

ÇA S'PASSE À CRANVES

Côté habitants 15

Côté vie économique 16

Côté associations 17

RENDEZ-VOUS 19

Zoom sur la sécurité

Madame, Monsieur,
Chères Cranves-Saliennes,
Chers Cranves-Saliens,

L'année 2024 a démarré avec un sujet de préoccupation locale : notre commune, comme plusieurs autres sur le territoire, est victime d'une augmentation importante du nombre de cambriolages.

Le conseil municipal a, depuis quelques années, décidé d'investir dans un système de vidéoprotection (211 000 euros investis). À l'heure actuelle, 33 caméras sont opérationnelles sur notre commune, pour prévenir les atteintes à la sécurité des personnes, les dégradations des bâtiments publics et les incivilités routières. Certains emplacements ont été étudiés avec le concours de la gendarmerie, notamment sur des axes stratégiques d'entrée et de sortie de la commune, pour contribuer à la résolution d'enquêtes.

Cependant, même si le système est appelé à évoluer, nous ne pourrions pas équiper tout le territoire de caméras ! Je vous invite donc, chacune et chacun, à être vigilant et à suivre les recommandations de la gendarmerie : équipez vos portes d'un système de fermeture fiable, installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme) et n'oubliez pas de fermer vos portes à clé, même lorsque vous êtes chez vous.

Il est aussi très important d'être attentif. N'hésitez pas à signaler à la police intercommunale ou à la gendarmerie un comportement qui vous semble suspect, en relevant des éléments d'identification : véhicules (marque, couleur, immatriculation) ou individus suspects (caractéristiques physiques, tenue vestimentaire). Nous organiserons également dans l'année une réunion publique avec la gendarmerie et la police intercommunale pour rappeler tous ces conseils de vigilance.

Le projet d'une gendarmerie à Cranves-Sales est vraiment une nécessité ! Malheureusement notre candidature a été écartée lors des annonces du Ministre de l'Intérieur. Cependant suite à notre mobilisation aux côtés des parlementaires, de l'Agglo et du Département, le dossier est réouvert et nous sommes dans l'attente de nouvelles.

Nous sommes mobilisés pour l'avenir de notre commune et travaillons sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) actuellement en procédure de révision. Je vous invite à lire attentivement la lettre d'information qui est glissée dans ce bulletin. Vous y découvrirez les grandes lignes de notre futur PLU et une invitation à une réunion publique pour en débattre ensemble.

Soyez assurés de notre dévouement pour notre belle commune.



« Je vous invite à être vigilant et à suivre les recommandations de la gendarmerie »

Bien fidèlement

Bernard BOCCARD
Maire de Cranves-Sales
Conseiller départemental



Participez aux Virades de l'espoir !

Les Virades de l'espoir, journée nationale de mobilisation contre la mucoviscidose, se dérouleront cette année à Cranves-Sales le dimanche 24 septembre 2024. Que vous soyez particulier, association ou professionnel, contribuez au succès de l'événement en organisant votre défi sportif ou créatif. Contactez la Maison des sociétés à : maison-societes-secretariat@mairie.cranves-sales.fr. Chaque année, les Virades de l'Espoir jouent un rôle crucial en finançant une grande partie des projets de l'association Vaincre la mucoviscidose.



Appel à volontaires

Dans le cadre des grèves touchant les écoles, la commune peut être amenée à mettre en place un service minimum d'accueil. Il s'agit d'accueillir les enfants pendant les heures de classe et le temps méridien. C'est pourquoi la municipalité sollicite des personnes ressources, ayant de l'expérience dans l'encadrement d'enfants, qui seraient disponibles occasionnellement pour assurer ce service.

+ d'infos : www.cranves-sales.fr



Le repas des aînés approche !

Le traditionnel repas des aînés (servi par les élus du Conseil municipal) se tiendra le dimanche 14 avril à la Maison des sociétés. Si vous êtes né avant le 1er janvier 1948, ne manquez pas cette occasion pour vous retrouver et partager de bons moments ensemble ! Les invitations seront envoyées courant mars. Si vous n'avez pas reçu votre invitation et que vous répondez aux critères d'âge, inscrivez-vous au secrétariat de la Maison des sociétés dès le 11 mars 2024 au 04 50 39 34 46.



Vigilance cambriolages

La vigilance vis à vis des cambriolages s'impose à Cranves-Sales, où le taux d'incidents par an ne cesse de grimper. Vous pouvez signaler vos départs en vacances auprès de la police intercommunale des Voirons ; elle assurera des passages à votre résidence durant votre absence. En cas de suspicion, n'hésitez pas à prévenir la police ou la gendarmerie au 04 50 39 97 90.



Les fées roses du CHAL

Le 14 octobre dernier, la municipalité a proposé plusieurs animations en partenariat avec les associations de la commune dans le cadre d'Octobre rose, mouvement national de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. L'Amicale des donneurs de sang a tenu un stand lors de cet après-midi de mobilisation. Au total, 424 euros ont été récoltés. Ces dons ont été remis à l'association « les Fées Roses » du Chal, qui se mobilise pour accompagner les personnes victimes de cancer. La remise de chèque s'est déroulée le 25 janvier dernier.



Enquête publique : crématorium

Une enquête publique concernant la construction d'un crématorium dans la zone d'activités de Borly s'est déroulée du 15 janvier au 16 février. Cette démarche avait pour but de recueillir l'avis de la population et de permettre à chacun de se familiariser avec les contours du projet.



Ça bouge dans le chef-lieu !

Deux food trucks sont présents à Cranves-Sales sur le parking place du marché sous l'église. «La Pizz», qui vient depuis de nombreuses années, et «So Asian», nouveau foodtruck, spécialisé en nourriture asiatique. Les commerçants alternent, une semaine place aux pizzas, et la suivante aux sushis !



Du changement à Annemasse

Annemasse se transforme avec des travaux ambitieux de piétonnisation et de tramway. D'ici 2025-2026, le centre-ville sera accessible par plusieurs moyens de transport. Initiés par Annemasse Agglo et la ville, ces projets visent à faciliter la mobilité, améliorer la qualité de l'air, créer des espaces de vie conviviaux et dynamiser les commerces locaux. Les travaux lancés à l'été 2023 vont redéfinir le paysage urbain. Ils prévoient 5 lignes de bus, 3 arrêts de tram en cœur de ville et au Perrier, une piste cyclable ainsi que 6 rues piétonnes ornées de pavés et d'espaces verts.

+ d'info : www.tram-pietonnisation.fr



Quartiers prioritaires : un nouvel engagement pour 2024-2025

L'un des enjeux de la politique de cohésion sociale et urbaine d'Annemasse Agglo est de réduire les disparités de développement entre les quartiers les plus en difficulté et les autres territoires, en améliorant durablement les conditions de vie de leurs habitants. Dans cette optique, un Contrat de ville baptisé «Engagement quartiers 2030» est en cours d'élaboration, avec la participation de différents acteurs locaux, pour la période 2024-2030. Il concerne les quartiers du Perrier-Livron-Château Rouge, à Annemasse, et du Chalet-Helvetia-Park-Hutins, à Gaillard. Ce projet se déploiera autour de quatre axes : le plein emploi, la transition écologique et énergétique, l'émancipation par l'éducation et la tranquillité publique associée à la citoyenneté.



Véloroute : une passerelle sécurisée en 2024

Afin de faciliter et développer l'usage du vélo sur son territoire, Annemasse Agglo poursuit la réalisation de la véloroute ViaRhôna. Les travaux d'une passerelle vélo sécurisée ont débuté sur les bords de l'Arve en janvier. À l'été 2024, il sera possible d'entrer dans l'agglomération à la croisée des communes d'Étrembières, de Gaillard et d'Annemasse en empruntant cette nouvelle passerelle dédiée aux vélos et aux piétons. Elle permettra de franchir en toute sécurité la route départementale RD2/RD19, et ainsi de circuler des bords de l'Arve à la rue du Brouaz.



Collecte des déchets alimentaires

Depuis le 15 janvier, Annemasse Agglo lance une initiative écologique avec la mise en place de 65 bornes de collecte de déchets alimentaires en libre accès dans le cœur d'Annemasse. Les habitants peuvent désormais trier leurs déchets organiques. Ces bornes permettront de collecter les déchets alimentaires, qui seront transformés en biogaz ou en fertilisant naturel, tout en répondant aux contraintes de l'hypercentre.



Journées portes ouvertes de l'Ebag

Découvrez les possibilités artistiques à l'Ebag, l'école des beaux-arts du Genevois, lors de ses journées portes ouvertes les 18 et 19 mars à Annemasse. Vous pourrez explorer l'offre post-bac de cette école agréée par le ministère de la Culture et obtenir des réponses à vos questions sur les études d'art pour vos enfants. Rendez-vous au 26 rue des Glières, le vendredi 18 mars de 17h à 19h et le samedi 19 mars de 10h à 17h.



Les grands projets pour 2024



LETTRE D'INFORMATION N°3

Toutes les
informations
sur le PADD



glissée dans votre bulletin !

PROCHAINE RÉUNION PUBLIQUE SUR LE PLU

11

AVRIL

19h

MAISON DES SOCIÉTÉS

Extension de l'école des Sources, révision du PLU, fin de l'état de carence en logements sociaux, éclairage du terrain de foot, des logements sociaux pour nos aînés... Nous vous proposons de découvrir dans ce dossier les grands projets en cours à Cranves-Sales.

PLU : LES ORIENTATIONS POUR LES 10 PROCHAINES ANNÉES

Suite aux phases de concertation et de diagnostic engagées en 2023 dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme (PLU), les élus ont élaboré à l'unanimité un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) pour la commune. Il s'agit d'une étape importante de la démarche car le PADD fixe pour les 10 prochaines années les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisation, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, etc.

Les objectifs sont de protéger les qualités de notre territoire, notre cadre de vie, notre identité et de s'adapter aux enjeux environnementaux et sociaux.

Il est important de rappeler que le projet élaboré pour Cranves-Sales doit obligatoirement respecter les dernières orientations d'aménagement intercommunales fixées dans le SCoT d'Annemasse Agglo ainsi que les lois nationales (dont la loi Zan qui tend à réduire considérablement l'artificialisation des sols). Les marges de manœuvre de la commune sont donc très encadrées. Les nouvelles règles, fixées par Annemasse Agglo et par l'État, annoncent des changements considérables pour les années à venir, notamment dans les habitudes de construction à Cranves-Sales.

Le PADD vous sera présenté lors d'une réunion publique le 11 avril prochain. Il sera également consultable en mairie et sur le site Internet de la commune.

DÉBUT DES TRAVAUX D'EXTENSION À L'ÉCOLE DES SOURCES

Les travaux d'extension de l'école des Sources ont débuté en février et devront être finalisés pour la rentrée de septembre 2025. Pour rappel, le projet prévoit la création de huit salles de classes, 50 places supplémentaires au périscolaire et 2 salles communales. Le coût travaux est de 6 millions d'euros HT, dont 200 000 euros sont subventionnés par le Département de la Haute-Savoie. La Région Auvergne-Rhône-Alpes a été sollicitée pour un montant de 400 000 euros ainsi que l'Etat via la DETR pour 500 000 euros. Il y aura peu de perturbations pendant toute la période de travaux car l'accès au chantier par les entreprises intervenantes sera indépendant et le parking sera peu impacté.

>LE CENTRE DE LOISIRS DÉMÉNAGE POUR L'ÉTÉ

Des travaux seront également réalisés à l'intérieur de l'école puisque certaines salles changeront d'usage et seront transformées. Ces travaux débiteront au cours de l'été 2024. Il n'y aura donc pas d'accueil de loisirs cet été dans les locaux des Sources et tous les enfants seront accueillis dans les bâtiments de l'école Frison Roche.

POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT DE VOIRIE SECTEUR ROSSES

Les travaux de requalification de la route des Cheneviers, en continuité de la route de Rosses ont enfin repris. L'enfouissement des réseaux secs et la rénovation de l'éclairage public ont été réalisés par le Syane. Les travaux d'aménagement de la voirie commenceront quant à eux début mars pour s'achever à la fin de l'été, pour un coût travaux de 500 000 euros HT. Le Département de la Haute-Savoie subventionne le projet à hauteur de 109 000 euros et l'Etat à hauteur de 28 855 euros.

La piste piétons et cycles sera séparée de la route, dans la continuité des travaux réalisés en 2019. Elle permettra de rejoindre en toute sécurité la zone de Ville-la-Grand et le parking P+R. Ce nouvel aménagement sécurisé piétons et cycles s'inscrit dans le cadre du projet de schéma cyclable de la commune auquel les habitants ont contribué lors d'une enquête réalisée au cours du printemps 2022.

DE L'ÉCLAIRAGE AU TERRAIN DE FOOT

Le club de football de Cranves-Sales compte aujourd'hui plus de 400 licenciés. Afin de faciliter ses séances d'entraînement, un nouvel éclairage va être installé sur le terrain d'honneur. Les travaux débiteront au cours du mois de février pour une durée d'environ deux mois. Le coût des travaux est estimé à 170 000 euros HT.

FIN DE L'ÉTAT DE « CARENCE EN LOGEMENTS SOCIAUX »

Cranves-Sales connaît une forte croissance démographique, compte tenu de son attractivité. Depuis une dizaine d'années, le parc de logements locatifs sociaux s'est fortement développé. Cependant, malgré ses efforts, la commune a été déclarée en état de « carence en logements sociaux » par le préfet en 2017. Depuis 6 ans, c'est en effet le préfet qui prend la main sur ces questions et qui peut appliquer un droit de préemption urbain afin de contraindre la commune à favoriser les opérations immobilières contenant une part significative de logements sociaux.

En 2024, bonne nouvelle ! La commune, bon élève, ayant atteint son objectif de 200 logements sociaux supplémentaires entre 2020 et 2022, sort de l'état de carence. Cependant les efforts doivent rester soutenus. En effet, le préfet demande à la commune la construction de 108 nouveaux logements sociaux entre 2023 et 2025, sous peine d'être déclarée de nouveau en carence. La municipalité doit donc maintenir sa politique d'intégration de logements sociaux dans les opérations immobilières de logements collectifs.



Extension de l'école des Sources



Piste "piétons-cycles"
route de Rosses

LOGEMENTS SOCIAUX

+108
LOGEMENTS
DE 2023 À 2025





À QUI S'ADRESSE L'HABITAT INCLUSIF ?

L'habitat inclusif est une solution de logement pour les personnes âgées et les personnes handicapées. Les habitants y vivent dans des logements privés, tout en partageant des espaces communs et un projet de vie sociale.



Fin du projet de vidéoprotection

DES LOGEMENTS SOCIAUX POUR NOS AÎNÉS

La ferme Gay, située chemin du Beulet, va laisser place à 60 appartements, répartis dans 4 bâtiments, dont la moitié sera composée de logements locatifs sociaux.

Parmi ces logements sociaux, 13 seront adaptés et réservés aux personnes de plus de 65 ans. Ils seront regroupés dans un seul bâtiment où l'on trouvera également en rez-de-chaussée une salle commune, avec une cuisine, destinée à l'animation de la résidence. L'objectif est de créer un lieu de vie où les seniors pourront se réunir, se divertir, participer à des animations quand ils le souhaiteront. Les personnes éligibles à ces logements devront adhérer à un projet de vie sociale et partagée.

Une convention pour l'habitat inclusif a été signée avec le Département afin d'obtenir des financements qui permettront d'employer un animateur.

Les 47 autres nouveaux logements seront soit des logements locatifs sociaux, soit des logements en accès libre. Les travaux commenceront à la fin de l'année 2024.

VIDÉOPROTECTION

La deuxième phase d'installation de la vidéoprotection vient de se terminer sur la commune. Cette phase marque la modernisation et l'extension du système initial. Le budget global de la seconde tranche s'élève à 82 686 euros. Elle a été subventionnée par la Région à hauteur de 32 089 euros et par le Fond interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) à hauteur de 5 340 euros.

Les caméras ont principalement pour objectifs de prévenir l'atteinte à la sécurité des personnes, les dégradations de bâtiments publics et les incivilités routières. Elles sont efficaces de jour comme de nuit.

ACCÈS AU COMPLEXE SPORTIF

Un nouvel accès au complexe sportif verra le jour au cours de l'année 2024, sous le nom de «rue des Lauriers». L'accès se fera depuis le rond-point du squash et permettra aussi de desservir le projet immobilier actuellement en cours de construction. Une piste modes doux sera également aménagée pour rejoindre le complexe sportif. Les travaux débuteront cet automne pour un montant de 350 000 euros HT.



Service des affaires générales : Nadège Chervy, Aurore Caudullo et Jean-Baptiste Viollet-Bosson

Interview de Jean-Baptiste Viollet-Bosson, responsable du service des affaires générales

Pouvez-vous nous présenter vos principales missions ?

Le service affaires générales occupe un rôle central dans la vie de la commune. Notre champ d'action est vaste : accueil physique et téléphonique, gestion des actes d'état civil, supervision du cimetière communal, tenue des listes électorales, direction du Centre communal d'action sociale (CCAS), aide aux démarches administratives et bien plus encore.

C'est le premier service qui vous accueille lorsque vous entrez à la mairie et nous nous efforçons de répondre au mieux à vos questions et attentes.

Nous assurons également la coordination d'événements importants tels que la cérémonie de la citoyenneté pour les jeunes de 18 ans, la cérémonie des nouveaux arrivants et les commémorations officielles du 8 mai et du 11 novembre.

Quels sont les dossiers qui vous occupent en ce début 2024 ?

Après 6 mois de préparation entre le découpage de la commune, le recrutement et la formation de 15 agents recenseurs, le recensement de la population s'achève. C'est une opération majeure qui se déroule tous les cinq ans dans toutes les communes de France. Sous la supervision de l'Insee, les communes doivent organiser la collecte de données en veillant au respect de l'obligation de confidentialité et de la nature déclarative du recensement.

Le recensement revêt une importance capitale pour notre commune car il contribue à la prise de décisions stratégiques en matière d'implantation d'équipements collectifs, de développement de moyens de transport et d'estimation des besoins en logements. De plus, il a des répercussions directes sur le financement de la commune par l'État.

Cette année auront lieu également les élections européennes, le 9 juin prochain. Nous avons pour mission d'organiser les élections dans les bureaux de vote de la commune. Notez bien la date !

MESSAGE DE MONSIEUR LE MAIRE



L'augmentation rapide de la population de la commune est révélatrice du dynamisme de Cranves-Sales et de sa vitalité. Cependant, cette croissance soutenue entraîne une augmentation de la charge de travail des agents des services communaux et nécessite, de leur part, une adaptation constante ! Le conseil municipal et moi-même sommes très reconnaissants de leur engagement et de leur sens du service public, à commencer par les chefs de service. Dans ce contexte, sur un territoire si inégalitaire et si cher pour les personnes payées en euros, le Conseil municipal à l'unanimité a décidé de leur octroyer en totalité la prime « vie chère » laquelle fait suite à la revalorisation des régimes indemnitaires qui a eu lieu en janvier 2023.

Quelles énergies renouvelables à Cranves-Sales ?



EN CHIFFRES

En 2021, la part des énergies renouvelables était de :

19,3 %
en France

21,8 %
dans l'ensemble
de l'Union européenne.

Dans un contexte mondial de lutte contre le changement climatique et de crise énergétique, notre pays a pris du retard dans le développement des énergies renouvelables. Pour atteindre 33 % d'énergies renouvelables en 2030, la France doit donc accélérer sa production.

C'est pourquoi la loi APER du 10 mars 2023 demande aux communes de définir des zones d'accélération pour le développement et la production d'énergies renouvelables (ZAEEnR) sur leur territoire. Ces zones doivent permettre d'accueillir des équipements de production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie...).

Les ZAEEnR sont des secteurs géographiques au sein desquels les projets de production d'énergies renouvelables bénéficieront d'avantages d'ordre économique (bonification du tarif de revente de l'énergie produite par exemple) et administratif (simplification de certaines procédures). C'est aux communes qu'il revient de définir les ZAEEnR qu'elles souhaitent voir mises en place sur leur territoire après une concertation du public.

DONNEZ VOTRE AVIS !

Partager vos remarques
entre le 12 février et le
12 mars à l'adresse mail
suivante :
**urbanisme@mairie.
cranves-sales.fr**

CARTES DES ZONES À CONSULTER SUR

www.cranves-sales.fr

VOTRE AVIS COMPTE !

À Cranves-Sales, les filières de production liées aux réseaux de chaleur urbains ainsi qu'au solaire photovoltaïque sont ciblées en priorité.

Accompagnée par le Syane, la commune envisage de créer un réseau de chaleur qui alimenterait l'école des Sources et son extension, le collège, le gymnase, les bâtiments publics du chef-lieu (école Frison Roche, bâtiment périscolaire, mairie, Maison des sociétés...) ainsi que les futurs projets immobiliers qui s'implanteraient à proximité.

Concernant les panneaux photovoltaïques, les bâtiments publics de plus de 500 m², les grands parkings ainsi que les bâtiments de la zone artisanale de Borly pourraient être prioritairement ciblés.

Avant que le Conseil municipal de la commune n'approuve la définition de ces zones d'accélération, vous êtes invités à partager vos remarques entre le 12 février et le 12 mars à l'adresse mail suivante : **urbanisme@mairie.cranves-sales.fr**

Une carte définissant les ZAEEnR à fort potentiel pour ces deux énergies renouvelables est consultable sur le site **www.cranves-sales.fr**. Ces zones ne sont pas exclusives, d'autres projets pourront se développer en dehors.

Accueil de populations défavorisées



Des personnes vivent dans des conditions de grande précarité sur la commune de Cranves-Sales. La municipalité et l'intercommunalité mettent en place des solutions visant à améliorer la qualité de vie de ces habitants, tout en posant des règles pour une cohabitation réussie.

L'ACCUEIL TEMPORAIRE DE MIGRANTS INTRA-EUROPÉENS

Depuis quelques années, un bidonville abrite une soixantaine de personnes, route des Tattes de Borly. Il se densifie et s'expose dangereusement aux risques d'incendie, alerte le SDIS.

Face à cette situation, un site d'accueil temporaire va être aménagé par Annemasse Agglo avec l'aide de la commune et de l'association Alfa3A, sur un terrain communal situé à proximité du lieu actuel. Le site sera équipé d'un accès pompiers, de bornes électriques aux normes et de sanitaires. Les familles autorisées à intégrer les lieux seront identifiées et devront signer un contrat d'engagement fixant les règles d'accueil.

Les travaux, financés par le Département, Annemasse Agglo et l'État ont débuté en décembre 2023. Ils permettront d'accueillir 23 unités familiales pour 3 ans maximum. La collaboration avec l'association Alfa3A contribuera à assurer un suivi socio-éducatif.

DES TERRAINS FAMILIAUX LOCATIFS

D'autres populations vivent dans des conditions relativement précaires : ce sont les gens du voyage sédentarisés depuis de nombreuses années (qui ne doivent pas être assimilés aux caravanes qui tournent sur notre territoire).

Dans le cadre du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, Annemasse Agglo doit aménager des terrains familiaux locatifs, dont un au lieu-dit des Peyreuses, chemin des Iles, à Cranves-Sales.

Ces terrains, destinés à 4 familles, comprendront chacun un petit chalet avec pièce de vie/ cuisine, sanitaires et buanderie, ainsi qu'un emplacement pour une caravane servant de chambre. Les familles éligibles devront être sédentarisées depuis plusieurs années sur la commune ou les communes voisines, avoir la capacité de payer un loyer et les consommations d'eau et d'électricité, et adhérer à la volonté de participer à une vie communautaire.

Les travaux ont démarré. Ils devraient s'achever au printemps 2024.

EN CHIFFRES

150

Migrants intra européens vivent dans des squats ou des bidonvilles sur le territoire d'Annemasse Agglo

"Les besoins de sédentarisation recensés sur le Département sont au nombre de 282 familles, dont 60 directement exprimés sur l'agglomération."

Extrait du Plan Local de l'Habitat 2023-2029 d'Annemasse-Agglo

EN SAVOIR +
www.annemasse-agglo.fr

En route pour l'aventure !



**DU NOUVEAU POUR
CETTE ANNÉE !**

**CONCERT LE VENDREDI
à 19h30**

**Les chanteuses pétillantes
du groupe "Na+Na" feront
vibrer le public au son de
musique franco-brésilienne.**



**FOOD TRUCK
"EL CHALTEN"
Le vendredi soir dès 18h30**



**> 7 films
diffusés du lundi au
vendredi**

Envie d'évasion ? Rendez-vous du 4 au 8 mars prochain à la Maison des sociétés pour le festival Carnets d'Aventures !

UN TOUR DU MONDE RICHE EN ÉMOTIONS ET EN DÉCOUVERTES !

Évènement incontournable de Cranves-Sales, le festival Carnets d'Aventures est une invitation au voyage, à la découverte de mondes lointains et inexplorés. Au total, 7 films seront projetés tout au long de la semaine : marche au Kirghizstan et en Europe - expédition au Népal - voyage en vélo en Estonie, Lettonie et Lituanie - traversée de l'Amérique du sud à vélo - road trip en famille en Afrique - transatlantique et ascension du Dawn Wall, la grande voie d'escalade la plus difficile au monde...

Deux expositions photo seront accessibles tout au long du festival, avec deux photographes talentueux de Cranves-Sales : Jean-Claude Derouin vous fera (re)découvrir les sommets qui nous entourent et Capucine Veuillet vous emmènera pour un voyage en immersion au Kenya.

Autre caractéristique du festival : vous pourrez rencontrer et échanger avec les aventuriers, les réalisateurs et les photographes derrière ces beaux projets de vie. Un temps d'échanges est en effet prévu à la fin de chaque projection afin d'en apprendre plus sur leurs aventures.

UN FILM BIENVEILLANT POUR LES SCOLAIRES

Deux projections du film « Didi » de Marion Haerty (championne du monde de snowboard au Freeride world tour) seront réservées aux élèves du cycle 3 des écoles de la commune.

« Didi » signifie grande sœur en népalais ; quelqu'un qui compte, qui t'emmène, qui t'accompagne, qui veille sur toi, qui te fait grandir et avancer. Le film raconte l'expédition de la snowboardeuse vers un sommet de plus de 6 000 m d'altitude, entourée d'une équipe de femmes formidables. En amont, dans les classes, les enfants auront eu l'opportunité de découvrir le livre « Lobuche, une montagne d'amitié », écrit lui aussi par Marion Haerty, qui décrit l'expédition.

Le programme complet est à retrouver sur : www.cranves-sales.fr

Métamorphose au téléphérique



Après deux ans de travaux de rénovation dans les gares de départ et d'arrivée, le téléphérique du Salève a rouvert ses cabines il y a quelques mois avec, en prime, de nouvelles activités proposées au sommet.

NATURE, CULTURE ET LOISIRS SONT AU RENDEZ-VOUS

La fameuse montée en cabine donne désormais accès à un mur d'escalade de 20 mètres de haut, à des animations nature pour les enfants et à une exposition gratuite et permanente : « Le Salève Secret ». Cette exposition, conçue par la Maison du Salève, relate sur 110 m² l'histoire insolite de la montagne, sa faune et sa flore spécifiques à travers des vidéos, des témoignages, des animations interactives, des maquettes en relief, etc. De quoi découvrir le Salève sous un nouveau jour !

Un restaurant et son bistrot avec vue panoramique sur le Grand Genève et le lac Léman ouvriront également leurs portes en 2024.

UN CHANTIER FRANCO-SUISSE TITANESQUE

La rénovation du téléphérique menée par le GLCT (Groupement local de coopération transfrontalière) a nécessité l'intervention de 50 entreprises et plus de 200 ouvriers pour un coût de 12 millions d'euros. Les enjeux étaient multiples : conserver l'architecture de la gare d'arrivée classée monument historique, reconstruire l'existant en l'intégrant dans son environnement, respecter les contraintes du site classé Natura 2000...

UN PEU D'HISTOIRE

Le téléphérique a été construit en 1932. Il est le fruit de la collaboration entre l'ingénieur Georges Riondel, le spécialiste des téléphériques André Rebuffel et Maurice Braillard, pionnier suisse de l'architecture moderne. Le pari fou était à l'époque de connecter la ville à la montagne en reliant Ètrembières au sommet du Salève. Le projet ne sera pas totalement achevé puisque le restaurant et l'hôtel initialement prévus ne seront pas construits, faute de financements. Malgré tout, le téléphérique du Salève est devenu une promenade incontournable des habitants et des touristes.

92 ans après sa construction, une nouvelle page du téléphérique est en train de s'écrire avec cette offre de services augmentée.

TARIFS

- adulte : 18€ A/R
- réduit : 12€ A/R
- enfant : 6.50€ A/R

• Mur d'escalade :



- 12€ avec un titre de téléphérique valable
- 30€ sans titre de transport

• Animation nature :



- 0€ avec un titre de téléphérique valable
- 15€ sans titre de transport

* animation d'une heure avec une animatrice de la Maison du Salève

TOUTES LES INFOS

www.telepherique-du-saleve.com

Nos corridors écologiques étudiés à la loupe !



LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2020, un loup est passé sur l'aérodrome d'Annemasse !



Les résultats d'une étude menée sur les déplacements d'animaux sauvages dans l'agglomération d'Annemasse confirment la nécessité de préserver/sécuriser des zones de passage (appelées corridors écologiques) entre leurs différents habitats naturels.

LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES : UNE QUESTION DE SURVIE

Un corridor écologique est une liaison entre deux zones naturelles qui facilite les déplacements des animaux, la dispersion des plantes, et ainsi permet d'assurer la continuité des écosystèmes souvent fragmentés par les activités humaines. Il contribue également à préserver la diversité génétique des espèces. Sans ces corridors, la biodiversité se trouverait menacée et les risques de collision avec des véhicules seraient augmentés.

LES ESPÈCES OBSERVÉES À CRANVES-SALES

- le cerf,
- le chevreuil,
- le sanglier,
- le blaireau,



- le lièvre,
- l'hermine,
- l'écureuil,
- le hérisson
- le loup.

UNE ÉTUDE MENÉE DURANT UN AN

Cette étude a été réalisée entre mai 2020 et mai 2021 dans le cadre des contrats de territoire espaces naturels sensibles (CTENS) entre le département de la Haute-Savoie, Annemasse Agglo et la Fédération départementale des chasseurs. L'objectif était d'identifier les corridors écologiques dans l'agglomération, d'évaluer leur fonctionnalité et d'apporter d'éventuelles améliorations, comme par exemple limiter les sources lumineuses la nuit, étoffer la végétation à certains endroits, apposer une signalétique pour prévenir les automobilistes, etc. Plusieurs pièges photographiques ont été installés, des comptages nocturnes et des recherches d'indices ont été menés sur le terrain afin d'identifier les espèces présentes sur le territoire et d'analyser leurs déplacements. Saurez-vous deviner quelle espèce a été la plus photographiée ? Il s'agit du chevreuil (juste avant le blaireau), qui a été aperçu jusqu'aux portes d'Annemasse.

QUID DES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES À CRANVES-SALES ?

Les principaux corridors écologiques sur la commune relient le bois des Allongets aux Voirons et aux bois de Rosses, et le massif des Voirons à la Menoge. L'étude montre que l'écopont des Allongets construit au-dessus de la 2x2 voies en 2015 fonctionne très bien.

PLUS D'INFOS

www.cranves-sales.fr

Une bergerie dans la campagne Cranves-Salienne !



VINCENT ET AMANDINE VIEUX

Vincent et Amandine Vieux ont réalisé leur rêve en créant La ferme des Vicambres. Après quatre années de dur labeur, leur première production a vu le jour il y a quelques mois.

UNE AFFAIRE DE FAMILLE

Dans la famille Vieux, le travail de la terre est une passion qui se transmet de génération en génération. Roger et Arlette, maraîchers emblématiques de la commune de Cranves-Sales, ont transmis leur dévouement au monde paysan à leurs enfants, mais également à leurs petits-enfants. C'est donc tout naturellement que Vincent s'est lancé dans cette aventure, avec sa compagne Amandine, également passionnée par la nature et les animaux.

Respectivement mécanicien et infirmière, ils ont choisi de se former à l'élevage et à la fabrication fromagère en parallèle de leur métier. Le jeune couple a pour objectif de valoriser les terres agricoles des grands-parents de Vincent et de s'épanouir dans leur projet de vie qui comprend des valeurs fortes.

UNE EXPLOITATION À TAILLE HUMAINE

Après la construction de la bergerie, l'aménagement de la fromagerie, l'accueil des premières brebis, Vincent et Amandine ont pu réaliser leur première production en 2023.

L'exploitation compte aujourd'hui 30 brebis dont 20 à la traite. Les brebis donnent naissance aux agneaux au cours de l'hiver et produisent du lait jusqu'à l'automne avant d'être taries. Le tarissement correspond à l'arrêt de la sécrétion de lait, étape transitoire avant celle de la reproduction. La traite est donc possible uniquement de mars à octobre.

PRODUCTION LOCALE POUR CONSOMMATION LOCALE

De la traite à la fabrication : tout est fait à Cranves-Sales (yaourts aux fruits, fromages frais, tomme...) ! Le jeune couple souhaite avant tout valoriser une agriculture locale et favoriser les circuits courts sur Cranves-Sales ainsi que les communes avoisinantes. Vous pouvez retrouver leurs produits à «la Ruche qui dit oui» le mercredi après-midi (51 route de La Bergue).

ARLETTE ET VINCENT



DANS LA FAMILLE VIEUX JE DEMANDE LA MARAÎCHÈRE



Aurélie Vieux et Laura,
consultante en développement

La passion d'Aurélie pour le maraîchage naît dès son plus jeune âge, aux côtés de sa grand-mère Arlette. "Dès 7 ans, je descendais au marché avec elle tous les mercredis matin. Elle me levait à 5h et me faisait répéter mes tables de multiplication dans le camion. Elle m'a transmis la passion de ce travail et l'amour des gens. Je remercie mes parents, mon frère Guillaume et mes deux familles "Vieux" et "Maurice", dont les bases sont l'entraide et la solidarité !"

Retrouvez Aurélie aux halles du Pont de Fillings pour découvrir sa production de légumes, mais aussi celle de ses partenaires (viande, fromage et plantes).

📍 | 📞 Chez Aurélie
☎ 06 26 41 50 98

À la découverte de...

LIONEL MAURICE - L'art du chocolat



Créée en 2012 à Cranves-Sales, la chocolaterie Lionel Maurice a déménagé en novembre 2023 au 160 route de la Bergue. Venez découvrir cette nouvelle boutique où l'odeur du cacao vous accueille dès votre arrivée. Et n'oubliez pas de jeter un œil au labo, où le maître chocolatier confectionne ses plus belles œuvres chocolatées !

Passionnés par leur métier, Lionel et Sandra créent leurs propres recettes et proposent une large gamme de douceurs : chocolats cassés, fruits enrobés, bonbons choco, animaux gourmands (chouette, lapin, poule, écureuil...). De la sélection de la fève de cacao au façonnage, ils étudient tout dans le moindre détail.

www.lionelmauricechocolatier.com

+33 (0)6 99 55 06 84

[lionelmauricechocolat](https://www.instagram.com/lionelmauricechocolat)

LE CAFÉ DES PLATANES - Bienvenue chez Kika !

Depuis le 1^{er} décembre 2023, Myriam Canon a repris la gérance de l'emblématique café des Platanos, situé sur la placette de Lossy, avec la volonté de maintenir l'esprit village de ce bistrot : « Pour moi le contact avec les gens est primordial. C'est un plaisir de recevoir comme il faut et de proposer une belle carte ! ».

Des plats traditionnels concoctés par Reinald vous sont proposés tous les midis et une fondue vous attend le soir et les samedis. Karaoké, blindtest,...plusieurs soirées à thèmes sont au programme, notamment tous les premiers vendredis du mois, avec DJ et ambiance garantie !

[lecafedesplatanes74](https://www.instagram.com/lecafedesplatanes74)

[La Café des Platanos](https://www.facebook.com/LaCafédesPlatanos)

+33 (0)6 40 26 47 76



LA TABLE D'ERNESTO - Pas seulement un restaurant !

Après la Casa Ernesto, le Café Ernesto et le bar à vin Balthazar situés à Annemasse, Pierre et Mari-Liis viennent d'ouvrir La table d'Ernesto au 520 route de Taninges.

Ce couple de restaurateurs a souhaité créer un lieu convivial, à leur image. L'établissement est ouvert sans interruption de midi à 1h du matin et propose un restaurant, un espace bar et tapas, une salle et une aire de jeux pour les enfants, un terrain de pétanque. Pour des repas de famille ou d'affaires, un cocktail ou des tapas entre amis, ou encore pour des soirées festives le week-end... toutes les ambiances sont à la carte !

www.la-table-ernesto.com

+33 04 50 35 29 19

[La Table d'Ernesto](https://www.facebook.com/LaTabledErnesto) [latableernesto](https://www.instagram.com/latableernesto)



Dans les coulisses de ...

L'ARCP : DES ACTIVITÉS TOUTE L'ANNÉE

Depuis 1984, l'Association des randonneurs et coureurs à pied (ARCP) propose deux activités : la randonnée pédestre et la gymnastique, attirant aujourd'hui respectivement environ 80 et 50 membres.

Deux sorties randonnée par semaine, classées en quatre niveaux de difficulté, sont organisées avec un calendrier trimestriel préétabli. Quant à la gymnastique, deux cours hebdomadaires sont proposés : le renforcement musculaire les mardis soir et le pilates les jeudis soir. Cette année, l'ARCP célébrera son 40^e anniversaire.

En savoir + : martine.genevay@orange.fr (gymnastique) ou jfchabrier@orange.fr (randonnée)



Le comité de l'Association des coureurs et des randonneurs à pieds.



LE CLUB DES ARTS EXPOSE !

La prochaine exposition du Club des arts se tiendra du 15 au 17 mars à la Maison des sociétés.

Au programme : photographies, bijoux, objets de décoration, porcelaine, sculptures, céramique, kirigami, encadrements, peintures, paperolles, patchwork, vitraux, etc. Des créations en lien avec l'Italie seront également exposées, comme La Joconde !

Horaires :

- Vendredi 15 de 14h à 18h
- Samedi 16 de 10h à 18h30
- Dimanche 17 de 10h à 18h

Le vernissage aura lieu le 15 mars à 18h30. L'entrée est libre.

En savoir + : bouchet74@free.fr

«Pivoines», peinture réalisée par Jany Bedogni, qui a gagné le troisième prix lors de l'exposition «Peinture et sculpture» à Vétraz-Monthoux cet automne 2023.

Retour en images



Pressée de la pomme



Fête de la citrouille

Dans les coulisses de ...

DÉCOUVREZ L'AÏKIDO

Le dynamique club d'aïkido de Cranves-Sales dirigé par Monique Girardoz (5e Dan et ambassadrice de la Fédération internationale d'aïkido) a brillé en 2023 lors d'événements nationaux comme le stage de l'Union des fédérations d'aïkido à Nantes, ou encore le stage jeunes à Narbonne. La qualité de pratique de nos jeunes y a été remarquée.

Avec nos 3 bénévoles (Léa, Emma et Alice), l'équipe se mobilise pour offrir à la centaine de licenciés un accueil chaleureux et convivial. Rejoignez l'aventure !

En savoir + : aikido-cranves-sales.fr
ou sur la page Facebook



LE SOU DES ÉCOLES ORGANISE SON VIDE GRENIER

Suite au succès du vide grenier de 2023, l'association le Sou des écoles a décidé de réitérer l'expérience en reconduisant l'événement le 1^{er} mai 2024.

Comme l'an dernier, il se tiendra sur le parking de l'école des Sources et pourra accueillir plus d'une centaine d'exposants. Vous aurez la possibilité de louer des tables. Pour cette journée, la traditionnelle buvette sera présente pour se restaurer.

Informations et dossier d'inscription à partir du 1er mars 2024.

En savoir + : videgreniercranvesales@gmail.com

Retour en images



Goûter des aînés



Marché de Noël

FÉVRIER

24/02

PIÈCE DE THÉÂTRE

«Ainsi soit-il» par la troupe de Scionzier
20h30 à la Maison des sociétés

MARS

DU 4 AU 8



FESTIVAL CARNETS D'AVENTURES

Films d'aventures, expositions, concert...
Maison des sociétés

DU 15 AU 17



EXPOSITION DU CLUB DES ARTS

- Vendredi 15 de 14h à 18h
 - Samedi 16 de 10h à 18h30
 - Dimanche 17 de 10h à 18h
- Maison des sociétés

23/03

CONCERT DE PRINTEMPS

Harmonie de Cranves-Sales
20h30 à la Maison des sociétés

AVRIL

07/04

BOURSE AUX VÊTEMENTS

La Boîte à doudous
Maison des sociétés

07/04

CHASSE AUX OEUFS

Organisée par le Conseil municipal
des enfants

20/04

INTERNATIONAL AIKIDO YOUTH

Rencontres internationales jeunes d'Aïkido

28/04



FÊTE DE LA BIÈRE

Organisée par FétaCranv'.
La fête de la bière revient sur la place
Torella ! À partir de 12h, réservation
conseillée pour le repas.

MAI

01/05 VIDE GRENIER

Sou des écoles
Parking de l'école des Sources

08/05 COMMÉMORATION
DU 8 MAI

Monument aux morts, 11h

15/05

DON DU SANG

Maison des sociétés, de 16h à 19h30

JUIN

09/06 ÉLECTIONS
EUROPÉENNES

Maison des sociétés

29&30

FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Nouveauté cette année :
Course de tracteurs à pédales le dimanche !

ÉVÈNEMENTS COMMUNAUX

ÉVÈNEMENTS ASSOCIATIFS



Concert de Gospel à l'Eglise



Voeux du Maire

FESTIVAL CONSACRÉ À L'AVENTURE ET AUX AVENTURIERS

CARNETS d'Aventures

13^e édition



→ **CRANVES-SALES**
MAISON DES SOCIÉTÉS

DU 4 MARS



AU 8 MARS

**PROJECTIONS
// RENCONTRES
EXPOSITIONS //**

+ d'info sur www.cranves-sales.fr

Gratuit

